

Départ
Legal

Le qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits politiques soient l'ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré

Rédaction - Administration
Publicité
Adresse Télégraphique: Aguiptres
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

Page 2 et 3
Nouvelles brèves.
Page 4
La semaine de l'Economie rurale.
La situation à Chypre.
Conférence sur la dénucléarisation de la Méditerranée.

Recommandations de la Conférence économique de la Moyenne Guinée

La Conférence économique sur les productions agricoles et pastorales de la Moyenne Guinée réunie à Labé les 3 et 4 juillet 1964,

- Considérant les résolutions du Conseil National de la Révolution tenu à Geckédou du 16 au 20 avril 1964, les conférences économiques de Macenta et de Foulaya définissant les normes de production de nos principaux produits agricoles d'exportation;

- Considérant la somme d'efforts demandés aux producteurs de la Basse-Guinée et la Région Forestière en vue d'accroître la production agricole d'exportation;

- Considérant la nécessité d'une part de l'approvisionnement suffisant et régulier en matières premières de nos usines: des Conserves de Mamou, de textile, du ravitaillement de nos principaux centres urbains en viande de boucherie d'autre part;

- Considérant notre ferme résolution de ne plus importer aucune denrée alimentaire qui puisse être produite sur place;

- Considérant que Travail et Production sont les mots-d'ordre des précédentes assises nationales;

- Considérant que ce Travail est la résultante des efforts physiques et intellectuelles qui sont conditionnées par une alimenta-

tion rationnelle;
- Considérant que si toutes les possibilités agricoles et pastorales de la Moyenne-Guinée étaient rationnellement conduites et exploitées, elles apporteraient une contribution de poids à la réalisation des objectifs de notre plan septennal;

- Considérant que le cheptel guinéen aussi bien par sa qualité que par son effet, constitue une richesse qui doit nécessairement entrer dans le circuit économique de la nation et servir à l'amélioration des conditions de vie du peuple, tout comme les autres productions nationales;

- Considérant l'impérieuse nécessité d'opérer une reconversion de la mentalité des éleveurs qui consiste à maintenir des formes d'épargne les plus nocives ne trouvant aucune justification pratique dans le domaine du développement de l'économie guinéenne.

PROPOSE EN CE QUI CONCERNE L'EXPLOITATION RATIONNELLE DU CHEPTEL.

a) de commercialiser les éléments des troupeaux impropres à une reproduction sélective (vieilles vaches, vaches stériles, taureaux et bœufs hors d'âge) suivant le tableau ci-après.

REGION	POULATION	DISPONIBLE ANNUEL	FOURNITURE ANNUELLE CKRY
		DISP. - 8.000	
Kindia		7.000	6.666
Télimélé	80.000	6.100	5.833
Gaoual	70.000	5.000	6.083
Koundara	61.000	5.000	4.166
Mali	50.000	3.600	4.166
Tougué	36.000	12.000	3.000
Labé	120.000	5.500	10.000
Pita	55.000	6.500	4.583
Dalaba	68.000	8.300	5.666
Mamou	83.000	2.900	6.916
Boké	29.000	1.100	2.416
Boffa	11.000	1.100	916
Dubréka	11.000		916
	724.000	72.400	60.329

Fourniture annuelle

FOURNITURE MENSUELLE	
Gaoual	5.083
Koundara	4.166
Boké	2.416
Dubréka	916
Boffa	916
Total	60.329

Total des possibilités (1%) égal 72.400 pour une population bovine de: 724.000

b) La repartition mensuelle, compte tenu des saisons et de la capacité de conservation frigorifique de Conakry est fixée comme suit:

Mouvement de personnalités

Venant de Paris, M. Nanamoudou Diakité, ambassadeur de Guinée en France, est arrivé lundi à Rome par avion où il a été accueilli à l'aéroport par un fonctionnaire du service du protocole italien.

M. Nanamoudou qui est arrivé en Italie en qualité de nouvel ambassadeur de Guinée a présenté ses lettres de créances au Président de la République italienne.

M. Karim Bangoura, ambassadeur de Guinée à Washington a quitté Conakry lundi pour rejoindre son poste.

Un art original, plein de force et de fraîcheur

NOUS PUBLIONS ci-dessous un commentaire de M. Trong Anh, rédacteur du journal Nhan Dan, organe du Parti des Travailleurs du Vietnam, sur la représentation artistique de notre ballet national n° II à Hanoï.

LES SONS du tam-tam résonnent au cœur de Hanoï. Ces sons de tambour venus d'un pays d'Afrique occidentale lointaine, non seulement invitent les vietnamiens à assister à une soirée amicale artistique, mais encore, annoncent les succès d'un peuple frère ayant vaillamment vaincu le colonialisme.

«L'appel du tambour» est le 1er numéro de la soirée. Et durant toute la représentation, le tambour en est l'instrument vedette, il souligne le caractère national de l'art guinéen.

Avec des mouvements pleins de force et constamment variés, les artistes s'efforcent de représenter

les jeunes gens et les jeunes filles guinéens dans leur lutte laborieuse contre la nature. Après une récolte abondante de riz, des danses et des chants ont été composés, exprimant la joie des paysans et chantant le pur amour qui commence à naître une bonne moisson, les jeunes filles s'avisent d'exécuter le Dundouba afin de confier leur cœur aux meilleurs danseurs du village. Au clair de lune, elles dansent la Férécoroba, exprimant la tout leur amour pour leur fiancé. De leur côté, les jeunes gens font de leur mieux dans la danse Matsonca pour plaire à leur future. La Danse «le chasseur exprime les tendres sen-

timents d'un jeune chasseur amour qui commence à naître, envers une belle jeune fille. Avec courage, il a pu sauver sa bienaimée des mains meurtrières de son rival et le village tout entier lui a accordé sympathie et protection.

Les danses, Soli, Kakilimbé, autrefois sacrées, n'étaient exécutées qu'au cours des rites religieux solennelles; maintenant elles sont largement populaires et les artistes guinéens, avec d'heureuses améliorations, les exécutent sur scènes.

En ce qui concerne les chants, l'artiste Konté Fodé a été particulièrement applaudi. A la fois danseur, musicien, compositeur, il a recueilli la sympathie de tout l'auditoire avec ses chants: «Gloire au Parti Démocratique de Guinée», «Qui a remporté la victoire?», «Le traître»... Toutes ses chansons ont un contenu progressiste.

«Qui a remporté la victoire sur les colonialistes agresseurs?» De sa voix grave et harmonieu-

(Suite page 2)

Une semaine de solidarité avec les mouvements nationalistes africains s'est ouverte au Dahomey

Cotonou. - Lundi s'est ouvert au Dahomey une semaine de solidarité avec les mouvements nationalistes africains en lutte pour l'indépendance de leurs états.

A cet effet des meetings d'information sur la signification de la journée de libération de l'Afrique et des collectes seront organisés sur l'ensemble du territoire jusqu'au 12 juillet.

M. Issiako Couthon, ministre de la Jeunesse et des Sports pré-

sident du comité national dahoméen pour la journée de libération de l'Afrique a déclaré à cette occasion:

«Le jour où le peuple africain sera maître de son continent tout entier n'est plus loin».

Il a conclu en disant: «nous devons apporter notre soutien moral et matériel aux hommes qui luttent, aux femmes qui tombent, à tous les enfants victimes du colonialisme afin que l'Afrique vive».

La vie dans la Nation

Semaine de l'économie rurale

(Suite de la page 4)

L'évolution du monde rural de la coopérative agricole de production à l'unité autonome de production

La coopération est le groupement volontaire de personnes ayant les mêmes activités, les mêmes intérêts et qui mettent en commun leurs moyens, de façon à atteindre plus facilement et dans des meilleures conditions le but recherché.

En Guinée existaient et existent encore des vieilles formes de coopération qui revêtent un caractère tantôt religieux comme la construction d'une mosquée ou le nettoyage collectif d'une place publique, tantôt purement conventionnel comme la surveillance à tour de rôle des troupeaux de tout un village ou les travaux collectifs dans les champs sous forme d'aide collective.

Avant l'indépendance nationale il existait aussi certaines formes de coopératives qui étaient créées et dirigées exclusivement par l'étranger dont les intérêts étaient opposés à ceux des autochtones. Ces organisations étaient purement et simplement des sociétés d'exploitation dissimulées sous le nom de « coopératives ».

Dès la souveraineté nationale le mouvement coopératif a été lancé par le Parti Démocratique de Guinée et son gouvernement et, depuis, l'Etat concourt efficacement à l'éducation coopérative du monde rural par la création au sein du ministère de l'Economie rurale et de l'Artisanat d'un service spécial en la matière.

En août 1960, par un décret du Chef de l'Etat entré en vigueur le statut type des coopératives agricoles de production.

Il est indiqué dans ce statut que les coopératives évolueront d'après des étapes, au fur et à mesure de la formation des cadres dirigeants et exécutants, et de l'augmentation du capital social.

Dans la première étape de son évolution la coopérative agricole de production créera des champs collectifs sur lesquels seront utilisés quelques machines et l'attelage animal.

Dans la deuxième étape, la coopérative commencera par l'exploitation collective de réserves de terres riches. En même temps elle créera un élevage collectif de petits animaux domestiques et de bovins, les champs collectifs de la coopération servant alors de base fourragère pour l'alimentation du bétail.

Dans la 3e étape et sur la base de la liberté de choix des coopérateurs, la coopérative agricole de production encouragera l'exploitation en commun de tous les champs de ses membres à l'exception des tapades.

Grâce à l'effort soutenu du P.D.G. et de son gouvernement, il est actuellement créé et entretenu 550 Coopératives agricoles de production avec un capital social de

38.775.685 francs et 61.471 adhérents. La superficie emblavée par ces coopératives au titre de la campagne agricole passée est de 30.000 ha.

Ces résultats constituent déjà une base solide pour passer au stade d'organisation supérieure. Cette forme supérieure de l'évolution des coopératives a été définie par le Président Ahmed Sékou Touré, dans son discours au VIe Congrès en ces termes :

« En passant de la coopérative agricole au stade d'organisation supérieure que nous appelons unité autonome de production agricole nous arrivons à la phase dernière de la mécanisation et de la création d'un paysan salarié et responsable de la direction et de la gestion, c'est-à-dire une répartition rationnelle du travail et le partage des responsabilités.

« Une unité autonome de production, devait poursuivre le Chef de l'Etat, ce n'est pas seulement une entreprise agricole concentrée et centralisée : c'est la reconstruction d'un village ou d'un ensemble de villages sur des bases communautaires et la création des conditions matérielles et psychologiques d'un développement économique et social du milieu rural. C'est ainsi que le magasin de commerce, le garage, les établissements sociaux (écoles, infirmerie), les ateliers sont incorporés à l'unité autonome de production, gérés, dirigés par les villageois et constamment adaptés aux besoins réels des villageois.

« Mais pour être viable, ajoute enfin le Président, il faudra que l'unité autonome de production lie la culture industrielle à la culture vivrière, l'élevage à la culture et assure elle-même le conditionnement des produits, leur expédition vers les magasins d'achat. »

Pour vite atteindre ce nouvel objectif une question de cadres en premier lieu se pose. C'est du reste le premier pas en agriculture pour toute forme de progrès. Il suffit pour cela de trouver des gens qui sont en mesure d'apprendre ce qu'on leur demande.

Ce seront des animateurs et responsables issus des collectivités coopératives qui devront être envoyés en stage aux périodes les plus favorables de l'année pour d'avantage développer leurs capacités afin d'aborder de retour à leur organisations coopératives, des problèmes plus précis nécessitant la mise en application de certaines techniques. Car chaque étape accomplie doit correspondre à un aménagement plus complet et plus définitif.

Avant toute chose il apparaît judicieux d'améliorer la production par l'extension des cultures existantes, la rationalisation des

travaux, l'étude des possibilités d'implantation de cultures nouvelles la sélection des semences, l'utilisation des engrais, la culture attelée... C'est le rôle de l'unité autonome de production.

Il faut mettre sur pied un programme de constructions des routes systèmes d'irrigation, de drainage, électrification de locaux à usage collectif (maisons communes, dispensaires, marchés, granges, écoles).

Une tâche également importante c'est le programme d'urbanisme intéressant l'habitat rural et permettant la construction de logement.

L'organisation du travail collectif, l'approvisionnement, la distribution, l'écoulement, le transport, le prêt de denrées alimentaires en période de soudure, le crédit, tout s'impose pour une bonne régularité de l'Economie de l'unité autonome de production.

Les futures responsables de l'unité autonome de production doivent être capables de planifier les travaux, les organiser et contrôler la comptabilité. Le comptable est tenu d'apprendre le nouveau système du plan comptable national.

L'unité autonome de production bien développée doit également prendre en charge une action sanitaire permanente. Quant à l'éducation elle doit permettre d'intensifier l'enseignement scolaire et assurer une éducation permanente des adultes, en s'intégrant au programme, d'alphabétisation élaboré par le Parti.

Pour atteindre ces objectifs dans l'harmonie, la participation des jeunes et des femmes doit être effective.

Des Coopératives artisanales à l'Entreprise collective de Fabrication

Lors des mêmes assises du 6^o Congrès du P.D.G., le secrétaire général du Parti Démocratique de Guinée disait de l'Artisanat... « La coopérative artisanale ne peut assurer un développement qualitatif de la production ni même sa diversification poussée. C'est pourquoi, elle ne peut être une fin en soi, mais seulement une étape sur la ligne du développement continu de la production.

« La forme d'organisation supérieure qui doit succéder à la coopérative artisanale, c'est l'entreprise collective de fabrication. L'utilisation commune, la meilleure technique manuelle du vanier ou la mise en commun

(à suivre)

Un art original, plein de force et de fraîcheur

(Suite de la première page)

se, il entonne le chant du peuple guinéen épris de liberté et d'indépendance, peuple fier qui a pris pour devise : « Plutôt la liberté dans la pauvreté que l'opulence dans l'esclavage ».

En langue malinké, l'artiste a chanté un hymne qu'il a composé lui-même en l'honneur du Président HO CHI MINH : « ... Le peuple africain exprime sa reconnaissance au peuple vietnamien qui a porté le premier coup mortel au colonialisme. Nous vous saluons, Oncle HO CHI MINH. Combien est glorieuse l'œuvre que vous êtes en train de poursuivre pour réaliser la réunification du Vietnam... »

La voix de l'artiste, emplissant toute la salle, a remué profondément le cœur des vietnamiens.

Contre la dictature de Sa'azor

Le chef du mouvement d'opposition au régime de Salazar, le général Humberto Delgado a tenu jeudi à Alger une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré être venu en Algérie pour y établir le siège du mouvement qu'il dirige. Il a déclaré que la « servitude des pays occidentaux pour le petit dictateur (Salazar) est parfaitement écœurante.

M. Delgado a affirmé que « la force écrasante des masses populaires » allait jouer un rôle déterminant dans le renversement de Salazar. Il a aussi déclaré qu'il était prêt à aider les peuples « africains soumis au colonialisme portugais » pour accéder à l'indépendance « que nous mêmes désirons ardemment. »

L'adhésion de l'Algérie à l'OPEC

La conférence de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEC) qui s'est ouverte lundi à Genève, aura à discuter de la demande d'adhésion de l'Algérie à cette organisation. On sait que l'Algérie avait déjà entrepris des démarches à ce sujet en avril dernier lorsque M. Bachir Boumaza a rencontré des membres de l'OPEC, d'autre part M. Adelal Rahman at Bazzaz, secrétaire général de l'OPEC et ambassadeur d'Irak à Londres s'est rendu récemment à Alger en vue de s'informer des possibilités réelles de ce pays ; et l'on note que la situation de l'Algérie diffère quelque peu de celle des autres pays arabes, membres de cette organisation. L'Algérie occupe en effet une position spéciale vis-à-vis du marché français.

L'esprit du travail collectif s'est révélé dans bien des danses du Ballet national guinéen. Dans la danse « Le chasseur » par exemple, l'amour entre le jeune chasseur et la belle jeune fille n'est qu'un sujet pour mettre en relief la sympathie, la solidarité du peuple avec les honnêtes gens. Le peuple danse autour du jeune homme, et c'est une danse de joie, de victoire. Dans les danses Soli, Dandouba, les danseurs ressemblent étrangement aux statues d'un bas-relief, symbolisant la force et la victoire.

Le caractère original de la musique guinéenne s'est manifesté encore dans les sons du tantam et des castagnettes. Ces sons semblent nous transporter tour à tour dans les paysages grandioses de montagnes et de forêts, dans l'atmosphère enthousiaste d'une fête populaire. Ils évoquent tantôt l'image d'une cascade vertigineuse aux eaux écumeuses, tantôt de grandes vagues d'hommes s'élançant en avant...

Tous les chants et danses ont développé à un haut degré l'esprit de bonne camaraderie, ont été exécutés brillamment et ont apporté aux spectateurs une impression de joie, de force et de fraîcheur.

Avec cette représentation, le Ballet national guinéen N° 2 a fait connaître l'art national guinéen au peuple du Vietnam. Cet art montre que la Guinée, après sa libération nationale, est en train d'édifier pour son peuple une vie nouvelle libre et heureuse. Il contribue à développer davantage les liens d'amitié existant entre les deux peuples Vietnam-Guinée et nous encourage à resserrer encore plus nos rangs dans notre lutte commune glorieuse contre l'impérialisme.

TRONG ANH

Londres

Réunion du conseil international du café

Le bureau exécutif de l'organisation internationale du café s'est réuni actuellement à Londres en vue de préparer la réunion du conseil international du café. Au cours de cette rencontre, le bureau exécutif aura à étudier notamment les conditions relatives aux exportations non assujetties à des quotas, aux règles de procédure d'attribution des allocations de déficit.

Au cours de la cinquième conférence internationale du café qui s'ouvre dès la fin de ce mois-ci le bureau exécutif aura à exposer les différentes recommandations qu'il prépare actuellement à Londres.

La Guinée... l'Afrique... le monde...

Recommandations de la conférence de Labé Fourniture mensuelle

(Suite de la première page)

SIOW REGIONS	Janvier :	Février :	Mars :	Avril :	Mai :	Juin :	Juillet :	Août :	Sept. :	Octobre :	Nov. :	Déc. :
Kindia	583	291	291	291	291	583	583	583	583	583	583	583
Télimélé	691	345	345	345	345	691	691	691	691	691	691	691
Mamou	506	253	253	253	253	506	506	506	506	506	506	506
Dalaba	458	229	229	229	229	458	458	458	458	458	458	458
Pita	1.000	500	500	500	500	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Labé	416	208	208	208	208	416	416	416	416	416	416	416
Tougué	309	154	154	154	154	309	309	309	309	309	309	309
Gaoual	508	254	254	254	254	508	508	508	508	508	508	508
Youkounkoun	416	208	208	208	208	416	416	416	416	416	416	416
Boké	241	120	120	120	120	241	241	241	241	120	120	120
Dubréka	91	45	45	45	45	91	91	91	91	91	91	91
Boffa	91	45	45	45	45	91	91	91	91	91	91	91

Les autorités politiques et administratives des régions intéressées détermineront les conditions et modalités pratiques d'exécution de leurs obligations en s'assurant, au besoin du concours des marchands de bétail de leur choix qui bénéficieront, dans cette éventualité de l'exonération de la patente.

Dans chaque région, l'OBETAIL installera un représentant chargé de réceptionner et d'écarter le bétail de toutes sortes dont la fourniture est prévue que la responsabilité de la région.

Héros et martyr de l'Afrique

(Suite de la page 4)

Le monde. Sous la pression de l'opinion mondiale, le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. a procédé à une enquête afin d'élucider les circonstances de la mort de Patrice Lumumba et de ses compagnons et a déclaré que les coupables de ces crimes seraient châtiés.

Le livre reproduit les principaux éléments du rapport de la commission de l'O.N.U. qui a enquêté sur l'assassinat de Lumumba et, au cours de six mois, a recueilli les dépositions et la documentation qui montrent comment ce crime avait été préparé et réalisé, qui a tué Lumumba et qui a encouragé le crime.

Le nom de Patrice Lumumba est devenu le symbole de la lutte pour l'indépendance et la liberté de l'Afrique, pour l'avenir heureux de ses peuples. Dans sa dernière lettre écrite dans la prison de Thysville et appelée par suite « Testament de Patrice Lumumba », il écrivait : « La brutalité, les sévices, les tortures ne m'ont jamais amené à implorer la grâce parce que je préfère mourir la tête haute, avec la foi indestructible et la confiance profonde dans les destinées de notre pays, sonju icélaoin

L'histoire prononcera un jour son jugement, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseignera de notre continent, « ce sera celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et de ses fantoches. L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera, au nord et au sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité ».

(A.P.N.)

S'AGISSANT DU TRANSPORT DU BÉTAIL LA CONFÉRENCE SUGGÈRE AU GOUVERNEMENT :

1° de compléter le parc automobile de l'OBETAIL en camions et véhicules par l'acquisition de nouveaux véhicules et de pièces détachées pour la remise en état des camions immobilisés ;
2° de doter la Direction de deux véhicules légers tous terrains leur permettant d'assurer la liaison et la coordination des opérations de commercialisation ;

3° de faire assurer par l'O.N.C.F.G. le transport mensuel de 3670 bœufs sur pied ;

4° de faciliter à cet organisme l'acquisition de plate-formes pour l'utilisation de ses containers frigorifiques en vue du transport de la viande, du poisson et des légumes.

Aux fins de coordination de l'achat et du transport par la route et le rail, les animaux seront rassemblés aux chefs-lieux et en tout autre lieu indiqué à l'avance par OBETAIL aux dates suivantes :

Kindia, le 1er de chaque mois
Télimélé, le 5 de chaque mois
Mamou, le 5 de chaque mois
Dalaba, le 7 de chaque mois
Pita, le 9 de chaque mois
Labé, le 11 de chaque mois
Tougué, le 13 de chaque mois
Mali, le 15 de chaque mois
Gaoual, le 18 de chaque mois
Koundara, le 22 de chaque mois
Boké, le 24 de chaque mois
Boffa, le 10 de chaque mois
Dubréka, le 5 de chaque mois

Le programme ci-dessous assurera l'évacuation hebdomadaire de 900 bêtes.

Départ de Kindia les 4, 8, 24 et 28 de chaque mois ;

Départ de Mamou, le 12, 16 et 20 de chaque mois.

En matière de prix la conférence recommande le maintien du statut à savoir :

- 65 francs, le kilo vif pour les vieilles vaches dans toutes les régions ;

- Pour les veaux et taureaux hors d'âge :

- 80 francs à Dalaba, Pita, Labé, Mali, Tougué, Koundara, et Boké.

85 francs à Kindia, Télimélé, Mamou, Gaoual et Boffa.

Enfin, OBETAIL est chargé de pourvoir au ravitaillement de la conserverie de Mamou en bœufs de boucherie au prix de 100

francs le kilo vif. II. - EN CE QUI CONCERNE LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉLIORATION DES MÉTHODES D'ÉLEVAGE

La conférence invite les régions administratives à procéder dans les meilleurs délais au recensement intégral du cheptel.

- à procéder à l'éducation permanente des éleveurs pour une rationalisation des méthodes d'élevage par la délimitation des zones de pâturage, la constitution des réserves fourragères et d'ensilage et la surveillance effective des troupeaux.

Afin de compléter l'alimentation carnée des populations, la conférence demande au gouvernement d'étudier les possibilités de développement et de diversification de la production animale autre que la boviniculture, en vulgarisant notamment l'élevage des ovins, caprins, porcins, volailles et lapins.

- d'intensifier l'exploitation des ressources aquatiques vivantes en dotant l'Office des Pêches Maritimes d'un matériel approprié, moderne et suffisant.

Dans le souci d'enrayer définitivement le trafic illicite, la conférence recommande au gouvernement d'étudier l'élargissement du cordon douanier.

III. - EN CE QUI CONCERNE L'APPROVISIONNEMENT DE LA CONSERVERIE DE MAMOU, LA CONFÉRENCE FIXE AUX REGIONS DE PRODUCTION LES NORMES SUIVANTES

Compte tenu de la nécessité de faire tourner la Conserverie dans les conditions indispensables de rentabilité, le prix de cession de la tomate à l'usine ne devra pas dépasser 20 francs le kilo,

Du 1er juillet au 31 décembre de chaque année une production globale de 8.500 tonnes de légumes divers (poivrons, carottes, aubergines, haricots verts, courgettes, persil, oignons) selon la répartition ci-après :

Mamou	200 T
Kindia	50 T
Labé	100 T
Dalaba	100 T
Pita	50 T
Total	500 T
Fruits (mangues et oranges)	
Mamou	100 T
Dalaba	100 T
Labé	40 T
Total	240 T

De plus, il y a lieu de pourvoir la conserverie en camions légers pour le ramassage des matières premières.

IV. - S'AGISSANT DE LA PRODUCTION DU COTON, DE L'ARACHIDE ET DES AGRUMES, LA CONFÉRENCE RECOMMANDE :

- la reprise de la culture du coton en tapades dont les surfaces cultivables seront étendues par fumure, afin que la Moyenne Guinée participe dans l'approvisionnement du complexe de textiles, pour une production minimum de 400 tonnes.

- la régénération du verger et l'augmentation des superficies cultivées en agrumes par la mise en place immédiate des plants disponibles et la création de nouvelles pépinières en vue de doubler la production d'oranges

et d'essence de zeste avant la fin du plan septennal.

- le développement de la culture de l'arachide pour atteindre l'objectif de 22.000 tonnes au cours du plan par la fixation des normes de production ci-dessous :

Koundara	10.000 T
Gaoual	4.000 T
Dabola	3.000 T
Mali	3.000 T
Dinguiraye	2.000 T
Total	22.000 T

EN CONCLUSION :

La conférence de Labé est convaincue que les populations de la Moyenne-Guinée, par leur engagement révolutionnaire, apporteront une contribution de qualité à l'œuvre commune d'édification économique du pays par la réalisation rapide des décisions issues des présentes assises.

LA CONFÉRENCE,

Nouvelles brèves

Paris. - Pour la première fois depuis l'affaire de Suez, des négociations commerciales entre la France et la R.A.U. se sont ouvertes mercredi à Paris.

Ainsi, après la reprise des relations diplomatiques, les échanges commerciaux entre les deux pays devront à leur tour se normaliser. Ces conversations, qui dureront une semaine, aboutiront vraisemblablement à la fixation de contingents d'importations en France pour certains produits agricoles et industriels de la R.A.U.

Paris. - Le Fonds Monétaire International autorise le Mali à tirer près de dix millions de dollars en devises étrangères pour soutenir un large programme de stabilisation que les autorités de ce pays sont en train d'appliquer.

Depuis son indépendance, le Mali a dû faire face à des dépenses gouvernementales croissantes dues à l'organisation de sa propre administration pendant que les dépenses en capital se sont accrues par suite de la mise en exécution d'un programme de développement économique. Les autorités du Mali ont mis en application depuis le premier janvier une série de mesures des-

tinées à corriger le déséquilibre de l'économie : diminution des dépenses, accroissement des impôts et réduction des salaires réels.

Rappelons que la République du Mali est membre du Fonds Monétaire International depuis septembre 1963 et sa quote part s'élève à treize millions de dollars. Jusqu'à présent, le Mali n'a pas utilisé les ressources du Fonds.

Genève. - M. David Morse directeur de l'O.I.T. à la 48ème assemblée annuelle de l'Organisation Internationale du Travail prend des mesures efficaces en vue de combattre l'immortalité de la discrimination raciale.

Un comité spécial de l'O.I.T. s'est mis d'accord sur une résolution condamnant l'apartheid qui devait être présentée hier à la conférence plénière.

Mme Bandaranaike premier ministre de Ceylan est arrivée hier mardi à Londres pour prendre part à la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de GuinéeCOMPTE CHEQUES POSTAUX 6975
BANQUE REPUBLICAINE DE GUINEE
3-34-32

A Genève

Le médiateur de l'O. N. U. procède à des consultations sur Chypre

Après des discussions à Chypre qui n'ont abouti qu'à l'impasse et au refus systématique des parties intéressées de coopérer, l'O.N.U. tente à présent de réunir les représentants Cypriotes turcs et grecs, à Genève autour d'un tapis vert.

Nouvelles sportives

Sur le stade fédéral de Conakry-I, seront organisés dans la semaine, les compétitions suivantes :

JEUDI 9 JUILLET

A 16 h 45 en match retour Sily Star contre Garnison ;
Arbitre : Diagne Hamet

VENDREDI 10 JUILLET

A 16 h 45 en match de classement Réveil contre Jeunesse Club
Arbitre : Assou Albert
Délégué Fofana Lamine

DIMANCHE 12 JUILLET

Finale de la Coupe des Sports à 16 h. 45.
Smandou Club contre gagnant Garnison-Sily Star.
Arbitre : Camara Christophe.
Délégué Fofana Lamine.

Mais jusqu'à ce jour, le gouvernement grec refuse de discuter du problème avec le gouvernement turc.

Le médiateur de l'O.N.U., M. Sakari Tuomioja a pris successivement contact avec la mission permanente de Turquie à Genève avec le ministre cypriste des affaires étrangères. Il s'est également entretenu avec l'envoyé spécial des Etats-Unis.

Mais le médiateur onusien affiche peu d'optimisme. Il a déclaré que les chances de trouver une solution politique sont fort maigres.

Une telle solution semble tout aussi compliquée et peut-être même plus compliquée, que la situation prévalant à Chypre.

De son côté et à Chypre, le général Grivas a pris la parole devant les députés cypristes qu'il a invités à prendre des mesures en vue du rattachement de Chypre à la Grèce. Il est intéressant de rappeler à ce propos que le général Grivas depuis son retour dans l'île a évité de parler de l'Enosis, sauf à présent. Il avait même prétendu ne jamais faire de déclaration politique. Qu'est ce dire sinon que les perspectives à Chypre soient encore malheureusement à la violence.

dernier moment seulement, quand le mal est accompli de façon irréparable, que les villages prennent conscience de leur malheur ; alors seulement ils constatent avec surprise que la source de leur propriété a tari, que les terres fertiles qui les ont fixés dans la vallée sont enfouies sous des amas de sables ou de gravillons où rien en pousse. Loin de deviner que ce malheur est la juste sanction de la faute grave qu'est le défrichement des pentes, ils invoquent les esprits du lieu et se décident finalement à aller s'installer ailleurs, la vie n'étant point possible là où la culture ne l'est pas.

Le Parti et le gouvernement l'ont maintes fois souligné, la seconde étape de notre révolution est notre indépendance économique laquelle ne sera obtenue que grâce à un accroissement quantitatif et qualitatif de la production agricole. Il se trouve malheureusement que pour cette production, les feux de brousse et les défrichements abusifs constituent un obstacle sérieux qu'il faut vaincre.

Alger

Conférence sur la dénucléarisation de la Méditerranée

Le Président Ben Bella a ouvert solennellement lundi à Alger la conférence consacrée à la dénucléarisation du bassin de la Méditerranée.

Cette conférence organisée par

Si le 28 Septembre 1958, l'unanimité nous a promis de nous débarrasser d'un mal imposé du dehors, aujourd'hui, la même unanimité dans la lutte contre les feux de brousse et les défrichements abusifs doit nous permettre de venir à bout d'un mal qui est en nous mêmes.

Les mesures préconisées pour prévenir ou arrêter les feux de brousse et les défrichements abusifs ne sont pas au-dessus de nos moyens ; il suffit d'un peu plus de bonne volonté et de discipline librement consentie. Elles consistent :

1° Contre les feux de brousse :
- Renoncer à la chasse au moyen des feux ;

- Mobiliser la masse chaque fois que cela est nécessaire pour allumer les feux de culture ou des pâturages et « les contenir » pour les empêcher de s'étendre à la brousse environnante. Pour cela, il est nécessaire d'établir des pare-feux de 3 à 4 mètres de large autour des terrains à incinérer, avant la mise à feu :

- Allumer les feux par temps calme, de préférence le soir ;

- Ne jamais laisser les feux non éteints dans les champs ou pâturages renouvelés ;

- S'assurer que les fours à charbon sont toujours bien éteints, après cuisson ;

- Lors de la récolte de miel, prendre toutes les précautions utiles pour que le feu des torches enflammées ne communique pas avec la brousse environnante ;

- Mobiliser la J.R.D.A., organisée en brigades mobiles pour assurer la police contre les feux sur le territoire du comité de village ;

- En cas de sinistre, mobiliser immédiatement tous les militants valides du comité de village pour lutter contre le feu en battant avec des branches garnies de feuilles vertes ;

- Enfin conduire immédiatement devant les autorités administratives les plus proches, tout individu surpris entraînant d'incendier la brousse hors des conditions prescrites et des nécessités admises.

2° Contre les défrichements abusifs :

- Ne pas défricher les bandes de forêt longeant les rives des cours d'eau sur une largeur d'au moins dix mètres pour éviter que celles-ci ne croûlent au moment des crues et ne comblent leurs lits.

- Ne pas défricher les pentes fortes des montagnes car ce sont les racines des arbres qui retiennent la terre et l'empêchent d'être entraînée par les eaux de ruissellement de pluie.

Enfin ces dispositions doivent être complétées par :

1° La mise en valeur de toutes les plaines et terres de bas-fond en pratiquant une agriculture intensive plutôt qu'extensive par des amendements, c'est-à-dire par des apports d'éléments ayant pour but d'améliorer l'état physique du sol pour l'accroissement du rendement.

2° La culture des faibles pentes selon les courbes du niveau en demandant conseils aux agents de la Production.

Un des mots d'ordre du Parti, après la conférence de Gueckédou étant l'accroissement de la production, qui devient l'objectif principal de la deuxième phase de notre révolution, nous sommes convaincus que les responsables et les militants du P.D.G. se mobiliseront davantage pour obtenir la suppression des feux de brousse et des défrichements abusifs dont les conséquences sur l'accroissement de la production sont des plus négatives.

Ainsi dans quelques années, grâce aux efforts de tous, notre agriculture connaîtra un développement et une prospérité à la hauteur des aspirations légitimes du bien-être du peuple de Guinée.

Héros et martyrs de l'Afrique Un champion de la liberté africaine

Au moment où le Congo est de nouveau menacé de tomber dans le chaos, nous présentons à nos lecteurs, un livre sur la vie de celui qui a donné sa vie pour qu'il vive en paix : Patrice LUMUMBA.

Les Editions du Progrès (Moscou) ont publié en français et en anglais un livre consacré à Patrice Lumumba, héros national du Congo, champion courageux de la libération de l'Afrique du joug colonial. Le livre a paru la veille du trente-neuvième anniversaire de sa naissance qui a lieu le 2 juillet 1964. Il comprend des matériaux et documentations sur la vie et la lutte de Patrice Lumumba, son activité au poste de premier ministre de la République du Congo et sur sa mort tragique.

Prenant la parole à la cérémonie de la proclamation de l'indépendance du pays, Patrice Lumumba disait le 30 juin 1960 :

« Nul congolais ne pourra jamais oublier que c'est par la lutte que l'indépendance a été conquise. Une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang ». Appelant le peuple congolais à s'unir au nom de l'avenir radieux du Congo, il disait : « Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la bléterie, et nous allons faire de Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière ».

Patrice Lumumba s'entretenait souvent avec des journalistes, des hommes d'Etat et des personnalités politiques de nombreux pays. Très doué, humain, il attirait les gens. On a écrit beaucoup sur Lumumba. Le livre réunit plusieurs souvenirs sur Lumumba rédigés par des gens de diverses opinions et nationalités,

à diverses époques. Ces récits montrent avec éloquence la grandeur et la noblesse, le patriotisme et le dévouement du fils héroïque de l'Afrique.

« Passionné, emporté, combattif dans ses fonctions de chef des congolais, Lumumba de par son tempérament, était un homme tranquille et, malgré sa jeunesse, enclin à la médiation. Il avait 34 ans, mais le fardeau de 75 ans de malheurs d'esclavage, de misère pesait sur lui : « il semblait avoir absorbé toutes les souffrances de son peuple et elles s'étaient incarnées dans son humanisme fier et triste ». C'est en ces termes qu'a écrit sur Lumumba le journaliste progressiste italien Romano Ledda.

L'assassinat odieux de Patrice Lumumba et de ses compagnons d'armes Joseph Okito, Maurice M'Polo et d'autres a bouleversé

(Suite page 3)

Des émetteurs de radio au Malawi

Washington. — Deux émetteurs de Radio et une unité médicale mobile ont été offerts le 6 juillet au Nyassaland à l'occasion de l'accession de ce pays à l'indépendance. Le don américain sera remis au Dr. Hastings Banda, premier ministre du Nyassaland, par le Dr. Rufus Clément, chef de la délégation américaine aux fêtes de l'indépendance.

(Suite page 3)